

Les Cahiers de droit



Michel POURCELET, *La vente*, 4^e éd., Montréal, Thémis, 1980, 275 p., 17 \$.

Thérèse Rousseau-Houle

Volume 22, numéro 2, 1981

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/042454ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/042454ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Faculté de droit de l'Université Laval

ISSN

0007-974X (imprimé)

1918-8218 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Rousseau-Houle, T. (1981). Compte rendu de [Michel POURCELET, *La vente*, 4^e éd., Montréal, Thémis, 1980, 275 p., 17 \$.] *Les Cahiers de droit*, 22(2), 521–521. <https://doi.org/10.7202/042454ar>

des extraits des textes importants déjà publiés ailleurs par les auteurs eux-mêmes. La problématique féconde met en lumière les changements dynamiques qui transforment ce domaine, suscite une attitude critique constructive de la législation et oriente la recherche de l'étudiant. Cet ouvrage constitue un instrument pédagogique de première valeur surtout en ce qui concerne le droit de la consommation et il sera sans doute adopté par la majorité des universités anglophones canadiennes. Certaines de ses parties qui touchent à la législation fédérale pourraient l'être même au Québec. L'accent mis sur le droit de la consommation en fait un livre de référence indispensable à tous ceux qui s'intéressent au droit de la consommation.

Nicole L'HEUREUX

Michel POURCELET, *La vente*, 4^e éd., Montréal, Thémis, 1980, 275 p., 17\$.

La quatrième édition du précis de droit de M. Pourcelet sur la vente constitue une mise à jour utile de ce volume édité pour la première fois en 1975. Sans modifier le texte original, l'auteur ajoute un grand nombre de références à la doctrine et à la jurisprudence nouvelles. Il ajoute aussi en annexe certaines formules types usuelles en matière de vente et une bibliographie sommaire. Il est à remarquer que la présentation matérielle de l'ouvrage est nettement améliorée et que les caractères d'imprimerie, tout comme la disposition des textes, facilitent la lecture et permettent une synthèse rapide des sujets traités.

Au chapitre très bien structuré sur les promesses de vente et d'achat, l'auteur cite de nombreux arrêts nouveaux. Certains mériteraient toutefois une analyse plus circonstanciée. Au chapitre de la garantie contre l'éviction, l'auteur ajoute avec beaucoup d'à propos les problèmes que soulèvent les restrictions, interdictions et charges décrétées par l'Administration publique et l'incidence que pourra avoir la *Loi sur la protection du territoire agricole* (L.Q. 1978, c. 10).

Au chapitre de la garantie des défauts cachés, l'auteur donne en référence plusieurs articles de doctrine et un grand nombre d'arrêts de jurisprudence récents portant sur l'application de la présomption de l'article 1527 C.C. au manufacturier. Il dégage de ces arrêts, les nouveaux jalons retenus par nos tribunaux et résume l'état du droit actuel quant à la nature et aux effets du droit de recours de l'acheteur contre le manufacturier. Les garanties nouvelles que doit fournir le vendeur en vertu de la *Loi sur la protection du consommateur* (L.Q. 1978, c. 9) sont aussi citées et comparées aux garanties légales découlant du *Code civil*. Au chapitre de la vente à tempérament, les nouveaux articles de la même loi sont donnés en concordance avec les anciens articles de la loi de 1971, ce qui est très utile et permet de cerner rapidement les modifications apportées.

Ces principaux ajouts et corrections contribuent à donner à cette édition nouvelle une actualité précieuse.

Thérère ROUSSEAU-HOULE